

10. Nous sommes heureux de savoir que la calamité qui a frappé nos co-sujets des Indes a évoqué une sympathie générale dans ce pays, et que l'élan généreux avec lequel on a répondu à la demande de secours a mérité les remerciements sincères du gouvernement des Indes, auxquels s'est chaleureusement associé le gouvernement impérial.

11. Nous remercions Son Excellence de nous informer que les comptes pour l'année écoulée nous seront soumis, et que les estimations budgétaires pour la prochaine année nous seront bientôt présentées; et nous examinerons soigneusement ces estimations, étant persuadés qu'elles ont été préparées en ayant en vue toute l'économie possible avec l'efficacité du service public; et tout en regrettant d'apprendre que les recettes du trésor provenant des sources ordinaires du revenu continuent à ne pas être suffisantes pour faire face aux dépenses imputables au revenu consolidé, nous espérons que la révision projetée du tarif et une sévère économie dans l'administration du gouvernement, rétabliront l'équilibre entre le revenu et la dépense.

12. Son Excellence peut être persuadé que les projets de loi amendant l'Acte du fonds de retraite et l'Acte du service civil, et toutes autres mesures qui nous seront soumises, recevront notre sérieuse considération; et nous espérons que, guidés par la grâce de Dieu, nos travaux tendront à augmenter le bonheur et la prospérité de toutes les classes de la population du Canada.

Et un débat s'ensuivant;

Sur motion de Sir Richard J. Cartwright, secondé par M. Davies,

Ordonné, que le débat soit ajourné.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier de la Chambre a reçu du greffier de la Couronne en Chancellerie le certificat suivant:—

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE, CANADA,
OTTAWA, le 26 mars 1897.

Le présent fait foi qu'en vertu d'un bref d'élection en date du sixième jour du mois de mars courant, émis par Son Excellence le Gouverneur général, et adressé à Téléphore Madore, écuyer, de la cité de Hull, P.Q., comme officier-rapporteur pour le district électoral de Wright, dans la province de Québec, pour l'élection d'un membre devant représenter le dit district électoral dans la Chambre des Communes du Canada, durant le présent parlement, aux lieu et place de Charles R. Devlin, écuyer, qui a accepté une charge rétribuée sous la Couronne; Louis Napoléon Champagne, écuyer, avocat, de la cité de Hull, P.Q., a été rapporté comme dûment élu, tel qu'il appert par le rapport du dit bref, qui est maintenant déposé dans les archives de mon bureau.

[L.S.] SAML. E. ST. O. CHAPLEAU.

Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

A. J. G. BOURINOT, C.M.G., LL.D.,

Greffier de la Chambre des Communes du Canada.

Louis Napoléon Champagne, écuyer, député du district électoral de Wright, ayant préalablement prêté le serment requis par la loi et signé devant les commissaires le rôle qui le contient prend son siège en Chambre.

M. Davies, l'un des membres du Conseil privé de la Reine, met devant la Chambre, —Copie d'un arrêté du conseil concernant l'émission de licences à des navires de pêche des Etats-Unis. (*Document de la session No 21.*)

Sir Richard J. Cartwright, l'un des membres du Conseil privé de la Reine, met devant la Chambre, —Rapport, relevés et statistiques du Revenu de l'Intérieur du Canada pour l'exercice expiré le 30 juin 1896. Partie I. Accise, etc. (*Document de la session No 7.*)

Aussi, —Partie II, Inspection des poids et mesures et gaz, pour l'exercice expiré le 30 juin 1896. (*Document de la session No 7a.*)

Et aussi, —Partie III, Falsification des substances alimentaires pour l'exercice expiré le 30 juin 1896. (*Document de la session No 7b.*)

Et alors la Chambre s'ajourne à lundi prochain.